

Ali MOUNA
DCEM1
Responsable ACT des échanges
Internationaux(LEO)-solidarité étudiante

1-PREFACE

Mes confrères les étudiants étrangers à la faculté de médecine de TOURS,

Venir faire la médecine en France est certes un acte de courage et de bonne volonté que vous entamez dans cette aventure culturelle .

Cependant des difficultés et des problèmes d'organisation et d'insertion vous attendent naturellement à l'arrivée, comme dans tout autre pays étranger...

Par la présente fiche, fruit d'une expérience personnelle dure car affrontée seul, votre « vie étudiante » sera plus simplifiée : elle contient les principales étapes et les papiers administratifs à faire, résumés d'une façon ordonnée et énumérés selon la priorité.

D'autre part, l'association des étudiants en médecine (ACT-TUTORAT) vous ouvre ses portes, pour vous donner des conseils sur les études et l'organisation du travail(langue française, livres, cours...) et ceci dans le but d'instaurer et renforcer la solidarité étudiante.

En souhaitant à vous tous la réussite dans la vie...

Ali MOUNA

2-LES ETAPES

La liste suivante vous indique les étapes à faire selon leur priorité, accompagnées par leurs documents nécessaires :

a-LA BANQUE

Pour l' « ouverture de compte », vous avez besoin d'amener avec vous au près du conseiller des documents suivants :

- 1-pièce d'identité (passeport ou carte de séjour)
- 2-justificatif de domicile (contrat de location, attestation d'hébergement, facture EDF, France Telecom)
- 3-votre chèque bancaire ou les monnaies liquides.

N'oubliez pas de demander après l'ouverture de votre compte, d'avoir des -- RIB(relevé d'identité bancaire), la carte bancaire et le chéquier.

b-LA FACULTE

L'inscription dans la faculté de médecine nécessite de retirer le dossier d'inscription auprès de la scolarité (1^{er} étage). Il faut le remplir et le déposer à la scolarité en y joignant des pièces et des documents, que vous trouverez dans l'annexe n°1.

Nb :-pour la photocopie de la Carte de Séjour, vous pouvez la déposer après son obtention.

- si vous n'avez pas effectué vos vaccinations, vous pouvez les faire gratuitement auprès du service de médecine préventive de l'université.
- après l'inscription vous aurez une Carte Etudiante à ne pas oublier !
- n'oubliez pas demander un certificat de scolarité qui sera demandé plus tard pour l'obtention du Carte de Séjour.

c-LE TELEPHONE

pour avoir un mobile, vous avez besoin des documents suivants au près du conseiller :

- 1- pièce d'identité (passeport ou carte de séjour)
- 2- RIB
- 3- Chèque annulé ou Carte Bancaire.

Pour avoir un téléphone fixe chez vous, vous avez besoin des documents suivants au près du conseiller :

- 1- pièce d'identité (passeport ou carte de séjour)
- 2- RIB
- 3- justificatif de domicile (contrat de location, attestation d'hébergement, facture EDF)

nb :pour appeler à l'étranger, je vous conseille d'acheter des cartes prépayées qui sont moins chers.

d-PREFECTURE

Pour obtenir votre 1^{er} titre de séjour « étudiant », il faut prendre rendez-vous en appelant au 02 47 33 12 64

L'adresse étant : 19 rue Bernard Palissy
ouvert de 9h-11h45 et 13h-16h30

Vous aurez besoin des documents que vous trouverez dans l'annexe n°2.

Nb : au début vous aurez un « Récépissé » dans l'attente du titre de séjour qui vous sera adressé après une visite médicale. N'oubliez pas d'avoir **TOUJOURS CE RECEPISSE AVEC VOUS.**

e-VISITE MEDICALE

vous recevrez un courrier vous informant la nécessité de faire une visite médicale organisée par les services de l' « ANAEM » (Agence Nationale de l'Accueil des Etrangers et des Migrations).

Cette visite sera fixée à une date précise, et il faut amener :

- 1- la lettre de convocation
- 2- le passeport
- 3- le carnet de vaccination.

Après la visite, vous recevrez un autre courrier vous informant de se présenter à la préfecture afin d'y retirer votre carte de séjour, et il faut amener :

- 1- la lettre de convocation
- 2- le récépissé
- 3- votre certificat médical délivré par l'ANAEM
- 4- un timbre fiscal de 55€ que vous pouvez acheter sur place.

Nb : n'oubliez pas d'envoyer une photocopie du titre de séjour à la scolarité !

f- SECURITE SOCIALE

En remplissant le dossier d'inscription à la faculté de médecine, vous choisirez un centre de sécurité sociale. Ce centre vous enverra un courrier dans le but d'attribuer votre n° de sécurité sociale définitif.

Pour cela il faut les envoyer le plus rapidement possible une photocopie lisible

1-du livret de famille où apparaît l'état civil de vos parents ainsi que le votre,
ou

- d'un extrait d'acte de naissance(traduit en français).
- 2-lettre d'attribution du n° de sécurité sociale.

Après un certain temps, vous recevrez une attestation **PROVISOIRE** indiquant votre n° de sécurité sociale, qu'il faut **IMPERATIVEMENT** avoir toujours avec vous !

Dès que vous recevrez l'attestation, il faut envoyer un « extrait de naissance » au service immatriculation dont l'adresse figure dans l'attestation

Ex :43 rue Jaboulay
69349 LYON cedex 07

nb : La Carte Vitale vous sera adressée par courrier, généralement le mois de Mars ! donc ne vous inquiétez pas si vous ne l'avez pas au début de l'année universitaire.

g-DIVERS

1- au cas où vous avez un problème avec l'attribution de l'électricité/gaz voici des n° qui peuvent être utiles :

EDF : 0810 080 333

GDF : 0810 800 801

Si vous n'avez pas d'électricité/gaz il faut voir avec le propriétaire ou il faut les appeler et votre consommation vous sera estimée...

2- N'oubliez pas l'Assurance Habitation au cas où ! Pour cela il suffit d'aller dans une des agences.

h- LE TUTORAT

Pour bien se préparer au concours de PCEM1 je vous invite à s'inscrire au TUTORAT de la faculté de médecine.

Créé et dirigé strictement par des étudiants bénévoles et motivés, ce service vient en complément dans l'ensemble de l'action de la solidarité étudiante au sein de l'association des étudiants en médecine. Cela va se traduire par une plus grande préoccupation pour les étudiants étrangers afin d'améliorer la qualité de l'enseignement et d'encadrement...

Enfin si vous avez des questions à poser, ou si vous demandez l'avis de quelqu'un d'expérience, vous pouvez prendre rendez-vous avec les responsables ACT des échanges internationaux(LEO)-solidarité étudiante, au local de l'association(1^{er} étage) : Ali MOUNA et Julie DELVALLEE.

Notre aide sera dans la mesure du possible...